

Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB/FT)

BAGAGE ASSURANCE ■ Module E-Learning

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la LCB/FT
- Connaître la réglementation de la LCB/FT
- Savoir appliquer les obligations de vigilance de la LCB/FT

PUBLIC CONCERNÉ

Tout le personnel de l'assurance*

MÉTIERS VISÉS

- Assurances IARD
- Assurance-vie

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

PROGRAMME DE FORMATION

E-LEARNING - LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (Assurance)

- **Partie 1 - Culture LCB/FT** : maîtriser le contexte et les enjeux de la LCB/FT
- **Partie 2 - Incontournables de la LCB/FT** : expliquer les règles de la LCB/FT
- **Partie 3 - Mises en situation** : ancrer les apprentissages
- **Partie 4 - Etudes de cas/Quiz** : évaluer les apprentissages

€	Licence individuelle nominative	90,50 € HT par parcours
	Licence collective	sur devis

▲ Licence individuelle nominative

Accès à la plateforme e-learning ESBanque (1 an à compter de la date d'inscription)

2 parcours proposés :

- collaborateurs assurances IARD
- collaborateurs assurance-vie

● Français

- **Durée estimée :**
1 à 2 heures en fonction du parcours choisi et de l'expérience de l'apprenant

▲ Licence collective (de 1 à 3 ans)

Déploiement sur la plateforme LMS du client (modules scorm) ou possibilité d'accès (licence supplémentaire) à la plateforme LMS de l'ESBanque.

● Français



- Parcours de formations standard ou sur mesure :
 - choix de **parcours standards** couvrant les différents profils de collaborateurs et typologies d'établissements (11 parcours)
Licence individuelle
 - création par le client de **parcours sur mesure** à partir d'un outil en ligne et d'une bibliothèque de sujets existants (permettant de concevoir des modules déclinables en fonction de chaque métier, activités, niveaux d'expérience et niveau d'exposition à la LCB/FT)
Licence collective
- Approche ludique qui inclut l'apprentissage des savoirs et des savoir-faire par des **jeux de réflexion**, et l'analyse du comportement au travail par des **mises en situation** et des **études de cas**
- Contenu adaptatif selon le niveau de chacun



<https://lcb-ft.cfpb.fr/banques/module-e-learning-banques-assurances/>

* La réglementation impose une obligation de formation et d'information régulière du personnel en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Cette obligation est codifiée par l'article L.561-34 du Code monétaire et financier et l'article 45 de l'Arrêté du 3 novembre 2014.